

Rapport P-423 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-423 du 3 juin 2020: «Oui aux nouvelles bandes cyclables à Genève».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 octobre 2020, dans le rapport P-423 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif.